



58^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en Syrie

Genève, le 18 mars 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous remercions la Commission pour son travail.

La Suisse est profondément préoccupée par l'escalade de violence le long de la côte syrienne, qui a fait des centaines de morts, dont de nombreuses victimes civiles. Elle condamne les actes de violence graves contre la population civile, qui doivent faire l'objet d'enquêtes indépendantes afin de traduire leurs auteurs en justice. La Suisse salue en ce sens la création d'une commission d'enquête par le gouvernement de transition. Il est impératif que l'ONU soit associée à ses travaux. La Suisse appelle en outre toutes les parties à respecter le droit international, ainsi qu'à œuvrer en faveur d'une désescalade par le biais du dialogue.

Ces récents événements tragiques rappellent que seule une solution politique inclusive peut permettre aux Syriennes et aux Syriens de vivre dans la paix, la sécurité et la dignité. Il est crucial que le processus politique inclue tous les segments de la société syrienne et veille à la protection de toutes les minorités ethniques et religieuses.

Par ailleurs, il est essentiel qu'un processus de traitement du passé soit mis en place par les autorités intérimaires.

Finalement, la Suisse réitère son soutien à l'Envoyé spécial de l'ONU, ainsi qu'à la Commission et au Mécanisme international, impartial et indépendant.

Madame, Messieurs les Experts, est-ce que la Commission a eu des contacts avec les autorités intérimaires suite aux récents événements et va-t-elle être associée aux travaux de la commission d'enquête formée à cet effet?

Je vous remercie.